

BIO SOLIDAIRE

FICHES-LABELS

[mise à jour : 03/2015]



Résumé des critères : le produit répond à la fois aux critères de l'agriculture biologique et à ceux de la charte « Bio solidaire ». Ce label a pour but de développer des partenariats de proximité entre transformateurs et producteurs (français).

Nom officiel

Bio solidaire

Produits concernés

Alimentation, cosmétiques, textile (cette fiche : alimentation)

Portée du label

Environnement, social

Critères du label

Les principaux critères du label sont :

Pérennité de l'activité et prix juste :

- Contrat cadre signé entre producteurs, groupements de producteurs (ou plantations au Sud) et l'entreprise : durée de 3 ans minimum, engagements qualitatifs et quantitatifs, modalités de paiement...
- Mise en place d'un prix de sauvegarde (prix minimum garanti) couvrant les coûts de production des producteurs et prix d'achat supérieur à ce prix de sauvegarde.

Partenariat entre les producteurs et l'entreprise :

- Identifier les besoins de la filière de l'amont (appui technique, logistique...) à l'aval (développement de produits, ...)
- Mise en place d'actions et d'indicateurs de suivi
- Mise en place d'une rencontre annuelle minimum entre les acteurs et rédaction d'un rapport d'activité.

Démarche de progrès social et de participation des salariés :

- implication financière des salariés
- amélioration des conditions de travail et progrès social

Privilégier les relations de proximité entre les zones de production et les lieux de transformation dans un souci de relocalisation de l'économie.

Agriculture bio :

Certification de l'agriculture biologique. Les produits Bio équitable doivent également respecter la législation européenne en matière d'agriculture bio (voir [fiche dédiée](#)).

Il y a deux types de labellisations possibles :

- une labellisation « produit » (min. 95 % en poids d'ingrédients Bio solidaire dans le produit)
- une labellisation « filière » (entre 25 et 95 % en poids d'ingrédients Bio solidaire dans le produit). Par exemple du lait de soja au soja Bio solidaire (filière « solidaire »). Le lait de soja dans son entièreté n'est pas Bio solidaire, mais tout son soja, l'est. Si un seul ingrédient est Bio solidaire, c'est le seuil de 25 % qui est utilisé. Si plusieurs ingrédients le sont, mais qu'aucun d'entre eux n'atteint 25 %, le cumul des ingrédients Bio solidaires doivent représenter 50 % en poids du produit.

Référentiel en ligne

Le référentiel « Bio solidaire » sur lequel s'appuie le label est disponible ici :

<http://www.biopartenaire.com/doc/2/raw.html>

Version simplifiée :

<http://www.biopartenaire.com/images/stories/DOC/Catalogue-BIOPARTENAIRE-2013.pdf>

Qui est « derrière » ce label ?

L'association française loi 1901 « Bio Partenaire ».

Contrôle indépendant

Le respect des critères du label est vérifié par Ecocert - www.ecocert.com

Avis d'écoconso

L'intérêt de ce label est de réunir, sous une seule « bannière », les critères de l'agriculture biologique avec ce que l'on pourrait appeler un commerce équitable « du nord ».

Ce label Bio solidaire étant d'origine française, on le trouvera surtout sur des produits de marques françaises.

Dans le commerce, ces produits sont surtout disponibles dans des magasins spécialisés en alimentation bio.

Références écoconso

Pour les aspects « bio »

- Fiche-conseil n°076 - [La rotation de cultures](#)
- Fiche-conseil n°077 - [L'association de cultures](#)
- Fiche-conseil n°152 - [L'alimentation durable](#)
- Fiche-conseil n°157 - [Manger bio ou local ou équitable ?](#)
- Fiche-conseil n°160 - [Additifs alimentaires : à boire et à manger.](#)
- Fiche-conseil n°162 - [Le vin bio](#)

Pour les aspects « commerce équitable »

- [Commerce équitable au Nord comme au Sud](#) (dossier de l'Art d'éco... consommer n°107)
- Fiche-conseil n°157 : [Manger bio ou local ou équitable ?](#)
- [Divin chocolat](#) (dossier de l'Art d'éco... consommer n°097)

En général :

[Les étiquettes sans prise de tête - brochure](#)

Catalogues de produits labellisés

<http://www.biopartenaire.com/images/stories/DOC/Catalogue-BIOPARTENAIRE-2013.pdf>

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

- [1] <https://www.ecoconso.be/fr/content/bio-solidaire>
- [2] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/alimentation-durable>
- [3] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/etiquetage>
- [4] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/alimentation>
- [5] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/label>
- [6] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/commerce-equitable>
- [7] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>
- [8] <http://www.ecoconso.be/fr/content/label-europeen-de-lagriculture-biologique>
- [9] <http://www.biopartenaire.com/doc/2/raw.html>
- [10] <http://www.biopartenaire.com/images/stories/DOC/Catalogue-BIOPARTENAIRE-2013.pdf>
- [11] <http://www.ecocert.com/>
- [12] <http://www.ecoconso.be/La-rotation-de-cultures>
- [13] <http://www.ecoconso.be/L-association-de-cultures>
- [14] <http://www.ecoconso.be/L-alimentation-durable,483>
- [15] <http://www.ecoconso.be/Manger-bio-ou-local-ou-equitable>
- [16] <http://www.ecoconso.be/Additifs-alimentaires-a-boire-et-a,497>
- [17] <http://www.ecoconso.be/Le-vin-bio,646>
- [18] <http://www.ecoconso.be/fr/Commerce-equitable-au-Nord-comme>
- [19] <http://www.ecoconso.be/fr/Manger-bio-ou-local-ou-equitable>
- [20] <http://www.ecoconso.be/fr/Divin-chocolat>
- [21] <http://www.ecoconso.be/Les-etiquettes-sans-prise-de-tete>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

